Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le

ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE



# Plan Climat Air Energie Territorial Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien

Livre Blanc de la concertation

MAI 2021



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE



# **SOMMAIRE**

S(	ΟN	1MAI	IRE	. 2
1		Мо	dalités d'organisation de la concertation	. 3
2		La c	o construction du plan d'actions	. 6
3		Synt	thèse des propositions travaillées	. 9
4		Retr	ranscription des échanges et fiches actions	11
	4.	1	Atelier n°1:	11
		Eco	nomie	11
		Agri	iculture/ Circuits courts	14
		Ges	tion des déchets /Economie Circulaire	18
	4.	2	Atelier n°2 :	25
		Hab	oitat/ Bâtiments	25
		Ene	rgies Renouvelables	27
		Ame	énagement durable/ Eco Exemplarité	30
	4.	3	Atelier n°3 :	33
		Biod	diversité / Forêt	33
		Res	source en eau	37
		Mol	bilité/ transport /Déplacements	41
5		Con	itributions libres	47



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

## 1 MODALITES D'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

#### 1.1 LA DEMARCHE DE PCAET\_ LA DECLINAISON LOCALE D'ENJEUX GLOBAUX

Un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une démarche territoriale de développement durable à la fois stratégique et opérationnelle. Il comprend quatre volets : un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

Elle s'inscrit dans la lignée de l'Accord de Paris, ratifié par la France le 4 novembre 2016, et qui fixe l'objectif d'une limitation du réchauffement climatique à 2°C à l'horizon 2100.

Au niveau européen, des objectifs précis pour 2020 sont traduits dans le Paquet énergie climat (ensemble de directives, règlements et décisions), tandis que le Conseil européen a entériné en octobre 2014 de grands objectifs pour 2030. Ils concernent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des consommations d'énergie et la production d'énergies renouvelables. Ces objectifs sont déclinés de manière différenciée pour chaque pays membre de l'Union Européenne.

En matière de qualité de l'air, la directive de 2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur en Europe (2008/50/CE) et la directive-cadre de 1996 concernant l'évaluation et la gestion de la qualité de l'air ambiant (96/62/CE) fixent des valeurs limites d'émissions et de concentration pour certains polluants dispersés dans l'air : les particules fines, les oxydes d'azote, l'ozone, le dioxyde de soufre, etc.

Au niveau national, la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe des objectifs globaux aux horizons 2030 et 2050, notamment :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 ;
- Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030 ;
- Porter la part des énergies renouvelables à 32 % en 2030.

Au niveau régional, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) Occitanie constitue le cadre de référence de l'élaboration du PCAET.

A travers les objectifs et actions qu'il définit, le PCAET doit contribuer sur le territoire à :

- Maîtriser les consommations énergétiques, en particulier les énergies fossiles ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Préserver la qualité de l'air ;
- Développer le stockage carbone ;
- Développer la production d'énergie renouvelable et de récupération ;
- S'adapter au changement climatique.

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le

ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

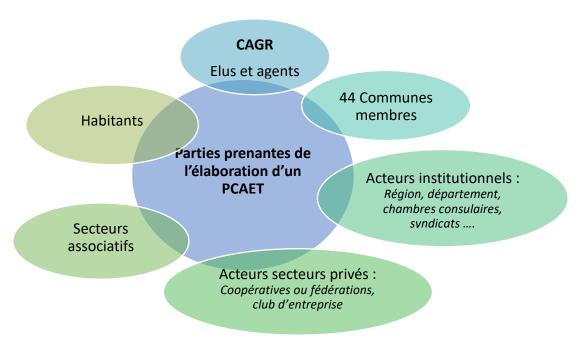
#### 1.2 L'IMPLICATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Les enjeux soulevés par une démarche de PCAET sont très larges car l'ensemble des thématiques (Energie, émissions GES, qualité de l'air, énergies renouvelables, adaptation au changement climatique) se nourrissent l'une l'autre et concernent tous les secteurs et donc les acteurs du territoire (logements, transports, activités économiques, agriculture, déchets, eau, biodiversité, cadre de vie, ...)

Si le programme est porté à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Gard Rhodanien, cette dernière n'a pas toutes les cartes en main pour répondre efficacement à l'ensemble des enjeux du territoire.

La transition énergétique et écologique est bien l'affaire de tous. La dynamique territoriale est un enjeu clé pour la réussite d'une telle démarche.

L'implication de l'ensemble des partenaires du territoire (élus, agents de la collectivité, partenaires institutionnels, acteurs socio-économiques et associatifs, citoyens...), est une composante essentielle de la démarche de Plan Climat. Elle s'avère indispensable pour la réussite de la mise en œuvre d'actions et de projets concrets dans une dynamique partenariale.



Les acteurs du territoire mobilisés dans le cadre du Plan Climat,

Les différentes fonctions de la concertation sont les suivantes :

- S'assurer d'une bonne appropriation par tous (citoyens, partenaires) des enjeux et des mesures associées, facilitant ainsi leur mise en œuvre (appropriation collective).
- Faire émerger des représentations locales sur le changement climatique, partager une culture commune sur le changement climatique (sensibilisation-information);
- Optimiser un projet par l'expérience et le recul sur les besoins exprimés (aide à la décision) ;
- Faire adhérer au projet (mobilisation collective) ;
- Créer du lien social à travers les rencontres et les ateliers notamment (intégration sociale);

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



#### 1.3 Modes de communication

La Communauté d'Agglomération s'attache à rendre visible et lisible sa démarche auprès du grand public via son site internet. Il comprend une page dédiée à la démarche PCAET. https://www.gardrhodanien.fr/environnement-et-dechets/plan-climat/

Cette page décrit au fur et à mesure de l'avancement de la démarche les étapes d'élaboration et permet de diffuser les documents associés.

D'autre part, il est possible de laisser une contribution tout à long de la démarche. Elle est réceptionnée et traitée en interne.

La communication sur la tenue des ateliers a été opérée via différents canaux.

- Le site internet de l'Agglomération a été enrichi d'un formulaire d'inscription ouvert à tous.
- Une page dans le journal mensuel de l'Agglo "Direct Agglo" du mois de mai. Ce journal est distribué dans toutes les boites aux lettres du territoire.
- Une information a été diffusée au sein du magazine TV Sud du 24/04 au 7/05



Pour la participation interne, un article a été rédigé dans l'Info' Agglos, journal interne de l'Agglo, distribué à tous les agents via leur feuille de paie.

Enfin, une invitation personnalisée a été envoyée par mail à l'ensemble des acteurs institutionnel et socioéconomiques ayant participé à l'élaboration du projet de territoire de l'Agglomération qui se mène en parallèle.

## 2 LA CO CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTIONS

#### 2.1 LES ATELIERS DE CONCERTATION MULTI ACTEURS

Dans la phase d'élaboration du plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial, l'Agglomération a fait le choix d'ouvrir la réflexion à l'ensemble des parties prenantes du territoire.

La concertation avec les partenaires et acteurs du territoire s'est déroulée le 11 et 12 mai 2012 autour de 3 ateliers de travail thématiques :

- Atelier n°1 Mardi 11 mai de 9h à 11h 30
  Economie / Agriculture Circuits courts/ Gestion des déchets Economie circulaire
- Atelier n°2 Mardi 11 mai de 14h à 16h 30 :
  Habitat-/ Bâtiment / Energies renouvelables/ Aménagement durable Eco-exemplarité
- Atelier n°3 Mercredi 12 mai de 9h à 11h 30 : Biodiversité - Forêt / Ressource en eau -Mobilité / Transport- Déplacements

Après un temps de présentation des enjeux identifiés lors de l'élaboration du diagnostic (et propos aux thématiques de chaque ateliers), les participants ont été répartis en groupe de travail.

Ces groupes de travail ont pris la forme d'un travail prospectif pendant lequel les participants ont été amené à échanger sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre du PCAET autour des thématiques proposées.

Dans un premier temps, un temps de réflexion individuelle était proposé. Les participants étaient invités à inscrire les propositions/ idées /réflexion sur un tableau partagé.

Sur la base de ces éléments, le temps de travail a permis de questionner, abonder et enfin structurer des propositions d'actions.

Les échanges et les résultats de ce temps d'échanges ont été synthétisés et sont présentés ci-dessous.

Ces ateliers participent directement aux choix des actions à mettre en avant et à prioriser dans le Plan Climat.

Les supports de présentation sont également disponibles en Annexe



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

#### 2.2 PARTICIPANTS AUX ATELIERS

Au total, près de 90 personnes ont participées au travail en atelier. :

- ► Atelier n°1 –28 participants
- ▶ Atelier n°2- 26 participants
- ▶ Atelier n°3-33 participants

Ci-dessous la listes de 58 participants ayant contribué lors des ateliers :

Part	ticipants	Structure/ Qualité
Lila	ABERKANE	EDF
Elisabeth	ADRIEN	Elue mairie de Carsan
Emilie	ANDORNO	Chargée de mission PCAET CC Pont du Gard
Anahi	BARRERA	Cheffe de projet Agence de l'eau
Adeline	BERTONCINI	CEA
Antoine	BILLET	Chargé de mission Clean Tech Valley
Sylvie	BOCHU	Service Transport CAGR
Eric	BOURGEAUT	Particulier
Hugues	BRENTEGANI	Chargé de mission ressource en eau AB Cèze
Elise	BUCHET	CRPF Occitanie
Jean-Pierre	BURINE	Terre d'avenir
Ingrid	BUTON	Responsable service Eau/Assainissement CAGR
Cathy	CAMPS	Particulière
Stéphanie	CARCENAC	Chargée de mission transition écologique DDTM
Geneviève	CASTELLANE	Particulière
Jean-René	CATHELINA	Elu mairie de Carsan
Edith	CAUSSE	Responsable de l'innovation Clean Tech Valley
Gwendoline	CHAIX	Société Code intérieur
Jean-Pierre	CHARRE	Particulier
Estelle	CLAVERIE	Chargée de communication Clean Tech Valley
Sylvie	COSTE	Particulière
François	COSTE	Mairie de Pont Saint-Esprit
Michel	COULLOMB	Vice-Président CAGR PCAET
Corinne	COURTEILLE	Particulière
Jean-Philippe	DANCAUSSE	Particulier
Sylvie	DICHANT	Particulière
Michel	DOMINGUEZ	Responsable service Office des entreprises CAGR
Stéphane	DUMESNIL	Responsable service Gestion des déchets CAGR
Dominique	DURST	Agissons pour le Climat Gard Rhodanien
Gérard	FACON	Elu mairie de St-André d'Olérargues
Régis	FAURE	Orano Melox
Jean-Baptiste	FERCOQ	Agissons pour le climat Gard rhodanien
Jean-Marie	FERRARI	Elu mairie de St-André d'Olérargues

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le

Laurent	GARAUDET	Particulier
Jacques-		
Olivier	GARDA	Particulier
Laurent	GAUTIER	K Net partage
Elisabeth	GIFFON	Particulière
Sylvain	GILBERT	Particulier
Jean-Georges	HECKENROTH	Agissons pour le climat Gard rhodanien
Flamina	KUNG	Agissons pour le climat Gard rhodanien
Bernard	LAVALETTE	Particulier
Sébastien	LECOMTE	Elu mairie de St-Paul les fonts
Béatrice	LOISON	Conseillère déléguée Développement durable CAGR
Jean-Paul	MANDIN	Terre d'avenir
Didier	METRAL	Particulier
Emily	PAGES	Directrice Pôle Economie CAGR
Laure	PALMAS	Elue mairie de St-Laurent de Carnols
Philippe	PASULA	GRDF
Bernard	PEPIN	Elu mairie de Vénéjan
Bertrand	PHILIPPE	Agissons pour le climat Gard rhodanien
Marie-Chantal	PIONNIER	Elue mairie de Sabran
Lesly	REYNAUD	Responsable service Tourisme CAGR
Sophie	ROCHAS	Directrice Clean Tech Vallée
Raphaëlle	ROLAND	Manager centre-ville Pont-Saint-Esprit
Pauline	SALTEL	Agissons pour le climat Gard rhodanien /Zéro Waste France
Laury	SOHIER	Directeur AB Cèze
Daniel	TRESOR-MICHEL	Directeur pôle Environnement CAGR
Mohamed	ZIRARI	Chargé de mission Clean Tech Vallée

ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

#### NOTE de la rédaction

Le Livre Blanc de la concertation est une traduction qui se veut la plus fidèle possible des échanges qui se sont tenus avec les participants durant ces ateliers thématiques.

Les actions décrites dans les pages qui suivent sont les **propositions** émises lors de la concertation. Elles constituent une base essentielle dans le processus d'élaboration du PCAET pour aider les élus à structurer la politique Air Energie climat du territoire de la CAGR.

Les propositions ayant fait l'objet d'une fiche actions ont été regroupés ici par thématique ;

	Construire et piloter un plan de mobilités douces
Economie	Encourager la rénovation énergétique du bâti industriel et tertiaire
	Accompagner les acteurs du tourisme durable et du commerce de proximité
Agriculture/ Circuits	Développer les circuits courts
Courts	Soutenir le développement de nouvelles techniques et de pratiques
	Adapter les cultures au changement climatique
	Réfléchir à la gestion des biodéchets
	Déployer les leviers de l'économie circulaire
Gestion des déchets / Economie	Intégrer/ déployer les démarche Zéro déchets à l'ensemble des acteurs
circulaire	Sensibiliser les citoyens
Circulanc	Mettre en place d'une pré collecte sur le territoire
	Lutter contre le gaspillage
	Communiquer davantage auprès des particuliers
Habitat/ Bâtiment	Déterminer les toitures propices au développement du solaire en toiture
	Être plus exigeants sur la qualité du bâti et sur l'aménagement urbains à construire
Fuereiee	Développer le solaire thermique et/ou photovoltaïque
Energies renouvelables	Effectuer un bilan global par filière
Tellouvelables	Développer la filière méthanisation
	Intégrer les préconisations d'aménagement durable dans les documents
Aménagement	d'urbanismes
durable/ Eco	Montrer l'exemple dans les projets de rénovations/construction des bâtiments
exemplarité	publics  Massifier l'investissement dans les aménagements de mobilités douces
	Améliorer le partage d'expérience autour des pratiques éco exemplaires
	Amenorer le partage d'experience autour des pratiques eto exemplaires

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



		Améliorer la connaissance et la participation des acteurs locaux
	Biodiversité /Forêt Intégrer la biodiversiterritoriale	Intégrer la biodiversité et la forêt dans les documents d'urbanisme, planification
		Gérer durablement les forêts et la biodiversité

	Elaborer un schéma directeur de la gestion en eau potable et un schéma directeur
	de l'assainissement
Ressource en eau	Elaborer un schéma de la gestion des eaux pluviales
Ressource en eau	Sensibiliser la population à une meilleure gestion de l'eau
	Travailler avec les agriculteurs pour les accompagner dans l'évolution de leur
	pratique

	Développer les connexions entre les villages du territoire
	Adapter les infrastructures à la pratique du vélo (tourisme et usager)
	Verdir les flottes de véhicules, accompagner les entreprises
Mobilité/ transports	Sensibiliser les administrés au non-déplacement ou aux déplacements raisonnés
/Déplacements	(circuits courts,)
	Développer les transports en communs
	Développer les mobilités douces
	Maitriser et développer les énergies de mobilités alternatives sur le territoire

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163 2022-DE

## RETRANSCRIPTION DES ECHANGES ET FICHES ACTIONS

#### 4.1 ATFLIER N°1:

#### **ECONOMIE**

Animateur: Julien DUPONT Collaborateur de cabinet CAGR

#### 1. Propositions individuelles

Mobilités

Rénovation

énergetique du bâti

La chose publique est une question de hiérarchisation des priorités

→ Quels financements de l'agglomération

→ 3 actions phares, aisées à financer ?

Positionnement industriel de l'agglomération > accompagner les changements de pratiques, encourager les évolutions (mobilités, énergies propres).

Rélexion nationale concernant le tourisme (slow tourisme > aides pour les professionnels du tourisme qui veulent s'investir dans une économie circulaires, en circuits courts).

Tourisme durable.

Accentuer le travail de concertation avec Tourisme durable l'association des campings pour réduire la production de déchets au sein des campings.

Accompagner les évolutions des mobilités (lancement d'un

plan de mobilités douces).

Développer des plateformes de covoiturage par microterritoires.

Accompagner les diagnostics énergétiques des bâtiments tertiaires et industiels. L'objectif est d'accompagner les projets de rénovation énergetique.

Avoir une démarche technoéthique vis à vis de l'outil numérique

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

FA n°1	Construire et piloter un plan de mobilités douces
	Mobiliser les financements (Etat, Région département)
<u>Descriptif</u> :	L'Agglomération est engagée dès cette année dans un plan de développement de mobilité (pôle d'échanges multimodaux à
	proximité des gares qui vont rouvrir, plan vélo touristique et pour les usagers du quotidien)
	Accompagner les changements de pratiques
Résultats attendus/	Construire un territoire bas carbone, moteur dans l'usage des mobilités douces avec une bonne qualité de l'air
objectifs de réalisation :	Réguler les flux de poids lourds sur le territoire
	Réfléchir à la gestion du dernier kilomètre
<u>Pilote</u>	CAGR / Département/ Région
<u>Partenaires</u>	Associations des usagers, des cyclistes les municipalités, les associations des zones d'activités (Marcoule, L'Ardoise Eco Fret)
Commentaires :	Il est toujours difficile de sortir des logiques en soit et de construire de réelles coopérations entre les acteurs pourtant
Commentailes.	impérieusement nécessaire

FA n°2	Encourager la rénovation énergétique du bâti industriel et tertiaire
	Accompagner les diagnostics énergétiques des bâtiments tertiaires et industriels
<u>Descriptif</u> :	Avoir une démarche techno éthique vis-à-vis de l'outil numérique
	Déployer un conseiller en énergie sur le territoire : Financement d'un ETP avec le CAUE
Résultats attendus/	Accompagner les projets de rénovation énergétiques
objectifs de réalisation :	Un diagnostic global moins énergivore
<u>Pilote</u>	CAGR (thermographie aérienne) / CAUE
<u>Partenaires</u>	Département (CAUE), Clean Tech Valley, ADEME, Région, CCI. /CMA fédérations professionnelles (CAPEB, FFB)
<u>Commentaires</u> :	

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



FA n°3	Accompagner les acteurs du tourisme durable et du commerce de proximité
Docorintif .	Réflexion d'émergence nationale concernant le tourisme (slow tourisme, aides pour les professionnels du tourisme qui
<u>Descriptif</u> :	s'investissent dans une économie sobre, circulaire ou circuit courts)
Résultats attendus/	Des évolutions de nos pratiques et habitudes en matière de tourisme
objectifs de réalisation :	Définir le Tourisme durable sur le territoire
<u>Pilote</u>	CAGR/ Office du tourisme,
<u>Partenaires</u>	Acteurs socio-économiques locaux (Chambres consulaires, fédérations, associations,) ADEM CNR CCI
<u>Commentaires</u> :	ADEME, Région, Département, autre EPCI et acteurs du tourisme

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

## AGRICULTURE/ CIRCUITS COURTS

Animatrice : Marie JOLY, responsable de service CAGR

#### 1. Propositions individuelles

Apporter une aide financiere aux jeunes agriculteurs qui veulent s'investir et acquerir des terres. Un soutien logistique, publicitaire et un accompagnement dans les démarches

Expliquer et promouvoir les enjeux de pratique sensibiliser à la transition énergétique sagricoles et viticoles sur sols vivants

Mettre en place des cultures adaptées au c hangement climatique

Répertorier les terres agricoles disponibles

Cartographie de la production alimentaire locale actuell e et potentiel de développement (Quoi et où

Favoriser l'implantation de maraîchers 🗸

#### Diversifier les cultures

Soutien au développement de nouvelles techniques et pratiques : agroécologie, ag roforesterie, bio, agriculture de précision

Quelle irrigation mener sur l a vigne ?

Développer le maraichage p our les circuits courts nais en ayant un bon sol ! Accompagner les agriculteurs vers une agriculture plus respecteuse ✓

Comment aider à la transition vers des cultures plus ad aptées au changement climatique (plus de chaleur, moi ns de ressources en eau)

Développer les circuits courts

Informer/former les acteurs de l'agriculture sur les tec hniques alternatives aux traitements chimiques

Développer les AMAP, les pa niers de producteurs Développer l'agri PV

Préserver la ressource en eau

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

FA n°1	Développer les circuits courts
	Communication (action agglo en cours) → pilotage agglo/ chambre agri
	Développer les liens commerces / producteurs : pilotage agglo (action prévue)
<u>Descriptif</u> :	Développer points de ventes collectifs : pilotage producteurs/asso
	Développer des AMAAP : pilotage producteur/asso
	Restauration collective : définir les besoins ?
Résultats attendus/	Améliorer la connaissance, information sur les producteurs locaux
objectifs de réalisation :	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	
	Réalisation d'1 Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par l'Agglomération : réflexion en cours à l'agglo (mais vigilance
	sur la mise en œuvre (qui le porte ? quel financement ?)
	Cartographie des acteurs (agglo), diffusion Office du Tourisme, communes, internet
<u>Commentaires</u> :	Plusieurs cartes géolocalisées, plusieurs sources de données disponibles : nécessité de centraliser
	Enquête en cours sur agriculteurs/producteur (produits, débouchés) par agglomération
	Connaitre les possibilités de production (volume) par producteur
	« Changement de pratique à l'assiette » PAT Agglo
	REX un commerce de proximité porté par l'agglo en 2013 : échec (avoir l'assurance de l'intérêt de la population)

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



FA n°2	Soutenir le développement de nouvelles techniques et de pratiques
	Formation des agriculteurs (aides plan de relance pour la conversion)
	Développement des potagers collectifs/ sensibilisation (agroforesterie, permaculture)
<u>Descriptif</u> :	
	Récupérer les déchets verts en déchetterie pour proposer aux agri/ particuliers
	Paillage
	Limiter les entrants
Résultats attendus/	Un sol vivant, captage carbone/ restauration biodiversité
objectifs de réalisation :	Eviter l'évaporation, enjeu de la ressource en eau
	Enjeu sur la qualité des eaux (souterraines)
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	SAFER DRAF DDTM Chambre Agriculture
	https://agriculture.gouv.fr/le-communique-de-presse-sur-le-volet-agricole-du-plan-de-relance
Commentaires :	Projet de Goudargues : des zones mises à disposition par la municipalité. Ça va se faire dans le domaine public avec une
	communication autour pour sensibiliser la population, les touristes.
	Projet porté par un collectif dont un agriculteur bio qui donne des cours gratuits, partage des pratiques
	Diversification des cultures

FA n°3	Adapter les cultures au changement climatique
	Des cultures adaptées : cépages, nouvelles productions sur certains secteurs (grenade)
<u>Descriptif</u> :	Informer / sensibiliser à l'évolution (cf. : tomate / Goudargues)
	Ombrage/zones fraiches
Résultats attendus/	Enjeu ressource en eau
objectifs de réalisation :	Qualité des cultures
	Communication : agglo / communes
<u>Pilote</u>	Chambre agriculture
	Instituts de recherche (INRA)

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



<u>Partenaires</u>	
	Outils de la Chambre d'agriculture et ORACLE observatoire régional
	https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/changement-climatique/oracle-occitanie/
	https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/changement-climatique/clima-xxi/
<u>Commentaires</u> :	ORACLE pourrait être un partenaire
	http://www.grec-sud.fr/wp-content/uploads/2019/02/INRA-La-vigne-le-vin-et-le-changement-climatique-en-France.pdf

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

## GESTION DES DECHETS / ECONOMIE CIRCULAIRE

Groupe n° 1 Animation Caroline LARRERE bureau d'étude AD3E

#### 1. Propositions individuelles

Gaspillage alimentaire: sensibiliser

Motiver, réduire, valoriser

Action sur population générale, actions sur le tissu industriel, touristique et commercial

Sensibiliser encore et toujours plus sur l'importance des actions à la source

+ tri déchets soutien aux acteurs engagés localement (faciliter la gestion des invendus)

S'attaquer au plastique et aux emballages ietables:

 prendre des arrêtés limitant le recours au jetable sur le domaine public (evenementiel, resauration, tourisme...)

Economie circulaire : inclure la prise en compte des dechets des la phase conception

Agir via la commande publique de fournitures, services et travaux.

Développer le réemploi dans le BTP

travail sur la récup des déchets industriels (chaleur perdue notamment) Déchets

Broyage des déchets verts

L'emergence de lieux permettant le réemploi et la réutilisation des objets, comme les ressourceries Acces au gisement (zones de dons en decheterie ...)

La collectivité pourrait elle faciliter l'emergence d'inititive voire animer des clubs d'entrepreneurs pour ACCELERER l'implantation des projets ?

Soutenir les alternatives locales en facilitant l'acces à l'eau potable sur l'espace public, soutenir le retour de l avente en vrac et dispositif de consignes Multiplier les outils de collecte y compris au sein des entreprises

Les bio déchets (dont le tri et la collecte sélective sera obligatoire en 2023)produits sur le territoire peuvent produire

Développer la méthanisation

Du biomethane pour 1000 logements

La methanisation et les cultures énergétiques peuvent être source de revenu complémentaire pour les viticulteurs

hydrogène

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

FA n°1	Réfléchir à la gestion des biodéchets
	Mobiliser les acteurs sur la réflexion territoriale de la gestion des biodéchets
	Continuer le déploiement de la sensibilisation et les actions pédagogiques : lycée, collègues
Descriptif :	Réflexion sur la structuration de la filière : compost et/ ou collecte
Descriptii .	
	Etablir une étude sur les gisements disponibles pour identifier le potentiel de déploiement de la filière méthanisation
	Identifier des porteurs de projets potentiels pour l'implantation d'une unité de méthanisation
	Réduire la part des biodéchets dans le OM
Résultats attendus/	
objectifs de réalisation :	Valoriser les biodéchet par méthanisation
<u>Pilote</u>	CAGR (pour la sensibilisation /collecte), groupement agricoles/ investisseurs pour l'unité de méthanisation
<u>Partenaires</u>	Etablissements proposant de la restauration collective (Lycée Collèges, écoles, Crèches, hôpitaux,
	GrDF
	30 composteurs collectif sont déjà déployés sur le territoire avec un réseau de compostophiles formés à la pratique du
	compostage
	Autre part, la CAGR constate une hausse du nombre de vente de composteurs individuels.
	2 ETP sont déployés sur le territoire pour porter des actions de sensibilisation (écoles, commerçants)
<u>Commentaires</u> :	
	Attention à l'impact de la crise sanitaire, les professionnels sont plus concentrés au redémarrage de leur activité qu'à une
	réflexion sur leurs déchets
	La CAGR, compétente sur la collecte et traitement des déchets, doit travailler à la généralisation du tri à la source des
	biodéchets à d'ici au 31 décembre 2023
	biodecriets a d ici ad 31 decembre 2023
	Attention à la temporalité, il faut du temps entre la communication /sensibilisation et la mise en pratique

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



FA n°2	Déployer les leviers de l'économie circulaire
	Mener des actions pédagogiques auprès des moyennes et petites entreprises
	Accompagner bien en amont de la conception des produits/ services
Descriptif:	Sensibiliser les collectivités à cette notion et mener une réflexion sur les leviers dont elles disposent
	Mettre en place une boite à outils pour faciliter l'intégration de l'économie circulaire
	Mettre en place une ressourcerie viable sur le territoire
	Améliorer la connaissance des préceptes de l'économie circulaire
Résultats attendus/	La déployer auprès de TOUS les secteurs d'activités
objectifs de réalisation :	
	Réduire l'impact écologique des activités du territoire
<u>Pilote</u>	Clean Tech Valley (CTV)
<u>Partenaires</u>	CEA, Grandes entreprises déjà engagées dans ce type de démarche
	En 2020, la CTV a réalisé une conférence à destination des entreprises sur l'économie circulaire.
	Elle accompagne également des entreprises /start up engagées dans cette démarche (ex : élaboration d'une plateforme
Commentaires :	d'échange des matériaux pour le BTP)
	Attention, une expérimentation de création de ressourcerie appuyé par la collectivité) a été tentée sur le territoire mais
	n'a pas aboutie par manque d'équilibre économique

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



FA n°3	Intégrer/ déployer les démarche Zéro déchets à l'ensemble des acteurs
	Accompagner les porteurs d'évènements dans la mise en place de solutions zéro déchets (dès la conception de
	l'évènement)
	Sensibiliser les communes membres sur leur évènement (Ecocup, collecte multi flux, limiter l'usage du plastique)
Descriptif :	
	Faciliter l'accès à des solutions zéro déchets pour les usagers : identification et communication sur les points d'eau
	potable dans les communes pour limiter les bouteilles plastiques), épicerie de vrac, consignes
	Mettre en place un correspondant déchets pour les commerçants/ restaurateurs afin de faciliter leur gestion des déchets
	(facilité les échanges avec les institutions, l'accès des points de collecte notamment)
	Rendre tous les évènements portés par des collectivités « zéro déchets »
Résultats attendus/	
objectifs de réalisation :	Faciliter/ accompagner l'engagement des petits commerçants /restaurateur dans la gestion de leurs déchets
<u>Pilote</u>	Communes membres/ CAGR
<u>Partenaires</u>	
	Certains restaurateurs sont confrontés à des difficultés d'accès au point de collecte (verre/carton)
<u>Commentaires</u> :	Si la CAGR est responsable de la collecte ce sont cependant les communes qui décident des lieux d'implantation des points
	d'apport. Il semble nécessaire d'améliore ce dialogue tripartite

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163 2022-DE

#### Groupe n° 2 Animation Bastien COTTEREAU bureau d'étude AD3E

#### 1. Propositions individuelles

Sensibliser à la reduction des dechets Lutter contre les depots sauvage

Réduction des déchets verts ouvrir les déchetteries sur des amplitudes horaires et des jours élargis ; mettre en place Réduction des bio déchets l'enlèvement des encombrants et des déchets particuliers

Lutte contre le gaspillage alimentaire Promotion de la consommation responsable

S'appuyer sur la structure du quartier pour améliorer la qualité des échanges trier au mamximum le plus près possible de la source

générer le minimum de déplacements (points de récolte proches) Création d'un UVE sur le territoire

Création d'une ressourcerie ou mettre un espace dans les déchetteries si c'est possible pour laisser des produits afin de

leur donner une deuxième vie Développer sur notre territoire

à défaut de pouvoir facilement sanctionner les décharges sauvages sans

Inciter le recyclage d'objets

tomber dans un système suisse, on peut travailler sur le détecter/corriger, les marcheurs/promeneurs, ... détectent et informent municipalité, association pour enlèvement nettoyage ... c'est loin d'être top, ça à un cout mais les déchets appelant les déchets ...

valoriser, recycler localement (éviter des transports interégionaux)

Faciliter pour éviter les décharges sauvages

Prévention des déchets des entreprises

Sensibiliser les personnes à faire correctement le tri, car je m'aperçois réqulièrement que chacun fait n'importe quoi (surveiller les points de récolte), sur le village on peut trouver des moteurs, de la carrosserie, des téléviseurs dans les contenaires alors que la déchèterie de Cornillon se trouvent à moins de 3 km.

Compostage?

Expliquer aux citovens du territoire ce que sont les diverses filières de traitements des déchets

Inviter les associations ou des entreprises du territoire des actions de Repair café pour donner une deuxième ou troisième vie aux produits

Mener des actions au niveau des établissements scolaires

Sensibiliser les habitants afin de réduire leurs déchets en amont lors de leurs achats.

Expliquer les enjeux du tri

Un gros volume de déchets provient des emballages : sensibiliser les citoyens et trouver les solutions possibles pour les diminuer

Faire des informations dans les différents villages ou villes, pour présenter le coût des frais pour le non-respect des consignes. Expliquer les impacts environnementaux par des exemples concrets pour le citoyen, pas uniquement ramené à des bilans CO2 (trop théoriques); pe : impacts métaux lourds sur la santé, ...

Dans la mesure du possible, associer au plus tôt les acteurs (et notamment les associations) de la filiales aux actions à mener

responsabiliser par des bonus malus vis à vis des coleictes et tri de déchets

revaloriser les déchets dits inertes et ne pas seulement les enfouir

Partager les bonnes pratiques

Lutter contre le manque de civisme (dépôts sauvages)

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

FA n°1	Sensibiliser les citoyens
Descriptif :	<ul> <li>Animation déjà existante dans les écoles (actions existantes)</li> <li>Communication, généralisation et valorisation des actions existantes</li> <li>Définir une stratégie de communication</li> <li>Brigade environnement pour la sensibilisation / sanction au niveau des communes</li> </ul>
Résultats attendus/ objectifs	
<u>de réalisation</u> :	
<u>Pilote</u>	CAGR
<u>Partenaires</u>	ONF?
<u>Commentaires</u> :	

FA n°2	Mettre en place d'une pré collecte sur le territoire
Descriptif :	<ul> <li>Mettre en lien les particuliers et les associations de la filiale</li> <li>Concertation entre les déchetteries et les associations pour organiser une collecte régulière</li> </ul>
	- Proposer une phase de test pour l'analyse des résultats de l'action.
Résultats attendus/ objectifs	- Réduction des déchets qui pourraient être réutilisés (détournement).
<u>de réalisation</u> :	
<u>Pilote</u>	CAGR
<u>Partenaires</u>	Associations
<u>Commentaires</u> :	

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



FA n°3	Lutter contre le gaspillage
<u>Descriptif</u> :	<ul> <li>Création d'une structure pour le réemploi des matériaux / produits.</li> <li>Proposer un guide de consommation (astuce et bon plans) concernant l'obsolescence programmé et les consommables à usage unique.</li> <li>Généraliser l'utilisation du compostage dans les restaurants.</li> <li>Inciter à la consommation durable.</li> </ul>
Résultats attendus/	Réduire la quantité de déchets.
objectifs de réalisation :	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires</u> :	Faire participer les associations

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

#### 4.2 ATELIER N°2:

## HABITAT/ BATIMENTS

Animateur: Julien DUPONT collaborateur de cabinet CAGR

#### 1. Propositions individuelles

Thématique de l'habitat > transversalité

Un parc vieillisant, énergivore, inadapté aux attentes, pénurie de constructions neuves, inconfort thérmique en été.

Manque de visibilité, donc qui conduit à de mauvais choix des administrés en matière de rénovation énergétique.

Nécessité d'un audit énergétique.

Marché cadre de l'agglomération pour un guichet unique (Cédralis) > Ce n'est pas suffisant par rapport à la demande sur le territoire.

Garantie d'emprunt pour les logements sociaux permettent d'établir un cahier des charges plus vertueux.

Il faudrait créer un guichet unique pour le territoire et accentuer la communication, l'accompagnement et la rationalisation des aides.

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

FA n°1	Communiquer et accompagner davantage les entreprises et les particuliers sur les enjeux et les possibilités de rénovation énergétique
<u>Descriptif</u> :	Créer un guichet unique
Résultats attendus/	Augmenter le nombre de logements rénovés
objectifs de réalisation :	
<u>Pilote</u>	Agglomération, CAEU
<u>Partenaires</u>	ADEME, CTV, SDDTM (service habitat) Région, acteurs économiques, EDF
<u>Commentaires</u> :	Trop d'interlocuteurs, lourdeurs administratives, manque de visibilité

FA n°2	Déterminer les toitures propices au développement du solaire en toiture
Descriptif :	Lancer un audit énergétique et l'outil du cadastre solaire
	Déterminer les toitures propices à l'installation de photovoltaïque sur le territoire
Résultats attendus/	Réduire les GES, offrir des opportunités aux acteurs économiques
objectifs de réalisation :	Mieux communiquer auprès des administrés
<u>Pilote</u>	CAGR (thermographie aérienne) / Clean Tech Vallée (Innovation)
<u>Partenaires</u>	COTER, acteurs économiques, DDTM, EFD Département
<u>Commentaires</u> :	

FA n°3	Être plus exigeants sur la qualité du bâti et sur l'aménagement urbains à construire
<u>Descriptif</u> :	
Résultats attendus/	Un territoire plus vertueux et attractif
objectifs de réalisation :	Meilleure qualité de vie
<u>Pilote</u>	Agglomération (ScoT et PCAET applicable au PLU), communes membres (PLU)
<u>Partenaires</u>	Maître d'œuvre/ ouvrage, acteurs du BTP, ANAH
Commentaires :	Si le PCAET n'est pas suffisamment exigeant et précis, il sera difficile à appliquer

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le

faire des analyses de cycle de vie complètes pour comparer et aider au choix des énergies renouvelables en termes de de différents critères dont bilan CO2 mais pas que (nuisances sonores)



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

#### **ENERGIES RENOUVELABLES**

Animateur: Bastien COTTERFAU bureau d'étude AD3F Conseil

#### 1. Propositions individuelles

Avoir une vision précise pour savoir si l'action a pour objet de réduire les besoins en énergie et/ou de décarboner

é-étudier le gisement methanisable du territoire.

Faire appel autant que possible à l'énergie solaire thermique

Développer fortement les aides au « solaire » / développer aides au foncier à énergie positivé

Développer les panneaux photovoltaiques sur les bâtiments communaux si c'est possible

Ne pas priviligier l'énergie éolienne coûteuse, peu esthétique et bruyante.

ne pas priviligier renergie eolienne couceuse, peu escriecique ec bruyani

développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire 🗸

Aider les nouveaux propriétaires à pourvoir bénéficier du solaire.

Définir les ordres de grandeur de ce qu'on fait et ce qu'on veut faire

Prévoir, pour tout projet, une analyse de type cycle de vie, pour avoir, noir sur blanc, avant / après et pouvoir choisir avec un maximum d'informations, en pesant le pour et le contre

Attirer les porteurs de projets methanisation sur le territoire

Intégrer au pcaet une réflexion sur l'hydrogéné, production, stockage, distribution, consommation

Proposer des aides pour l'installation de solaire thermique

Inciter le développement de parcs photovoltaïques sur des terrains en friche

utiliser les énergies potentielles locales en complément

Développer les dispositifs d'accompagnements au développement de projets photovoltaiques à destination des particuliers

développer/aider le stockage de l'énergie produite par les énergies intermittentes au plus près de la production

Installer du photovoltaïque sur tous les immeubles municipaux (mairies, écoles, ateliers....). 💙 🗸 🗸

Avoir un diagnostic initial pour savoir ce qui est à traiter et pour quel objectif

réduire les transports sources de pertes d'énergie

Proposer aux agriculteurs l'installation de panneaux sur leur culture

Expérimenter les cultures intermédiaires à vocation énergétiques en viticulture sur ce territoire très viticole

prendre en compte les cycles complet de production énergétiques

Communiquer et sensibiliser les propriétaires pour l'utilisation de PV

Pavoriser la biomasse et le bois et surtout à terme parvenir à la fusion (ITER) qui est la solution la plus générale etqui règlera le problème. A ce ^propos j'aimerais avoir ce qu'il en est du maintien en activité de Tricastin ? créer un guide

Associer gestion des déchets verts et autres et production d'énergies

ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



FA n°1	Développer le solaire thermique et/ou photovoltaïque
Descriptif :	- Dispositifs d'aide aux particuliers
	- Protection des cultures par panneaux photovoltaïques.
	- Cibler des toitures sans patrimoine à préserver (zones industrielles, grandes surfaces, bâtiments municipaux, etc).
Résultats attendus/	- Définir les priorisations du solaire thermique ou du photovoltaïque.
objectifs de réalisation :	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	Coopérative d'énergie citoyenne
	Société d'économies mixtes
<u>Commentaires</u> :	Solaire oui, mais préserver l'environnement (attention au bilan global

FA n°2	Effectuer un bilan global par filière
Descriptif:	<ul> <li>Analyse de cycle de vie pour toutes les installations</li> <li>Analyse en coût global</li> <li>Projection sur les besoins futurs en énergies.</li> <li>Prendre en compte les externalités positives ou négatives tout ce qu'induit les installations au niveau local.</li> <li>Organiser des dialogues constructifs</li> </ul>
Résultats attendus/ objectifs de réalisation :	<ul> <li>Définir sur le territoire, les avantages et inconvénients pour chaque solution.</li> <li>Choisir une solution en ayant toutes les connaissances requises.</li> <li>Vers un schéma de développement Energies Renouvelables</li> </ul>
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	Chercher des partenariats sur les économies circulaires : CTV, CEA, l'ADEME.
<u>Commentaires</u> :	

ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



FA n°3Développer la filière méthanisationDescriptif:- Réaliser une étude à jour sur le potentiel exploitable du territoire.- Revalorisation des déchets- Réflexion sur la mise en place de station pour les véhicules gaz.Résultats attendus/<br/>objectifs de réalisation :- Réflexion sur la mise en place de station pour les véhicules gaz.PilotePartenairesS3D, SCE (plus généralement), GRDF.

Commentaires :

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

### AMENAGEMENT DURABLE/ ECO EXEMPLARITE

Animatrice: Caroline LARRERE bureau d'étude AD3E Conseil

#### 1. Propositions individuelles

## Aménagement du territoire

Rénover des batiments plutot que construire des batiments nouveaux en y associant la performance energique

Intégrer x% de matériaux recyclés/réemployés à toute nouvelle construction

favoriser les "bio" matériaux (bois paille)

voir comment les communes et/ou agglos peuvent appuyer sur les bailleurs sociaux quant à la rénovation énergétique des bâtiments et aussi paysagère;

mettre en place un logement collectif (intergénérationnel, avec espaces partagés, autonome en énergie...)

"Imposer" des installations de production d'énergies renouvelables sur les nouveaux bâtiments et sur les bâtiments existants (quand cela est possible)

limiter les installations solaires sur les milieux naturels

favoriser l'émergence de "communautés énergétiques"

limiter le "mitage du terriotire avec une revue des PLU au regard de critères durables et environnementaux

limiter la consommation en eau des nouveaux aménagements(récupération d'eau de pluie pour les chasses d'eau, etc..)

Communiquer et sensibiliser l'impact des pratiques individuelles sur les cosommations d'eau (piscines...)

Sensibiliser dès le plus jeune âge (scolaires

Valoriser les déplacements doux et collectif au détriment de la voiture

sensibiliser les agriculteurs à la pénurie d'eau (certains croient que parce qu'ils ont un forage tout est autorisé)

Favoriser les industries et activités économiques ayant un impact carbone moindre



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

FA n°1	Intégrer les préconisations d'aménagement durable dans les documents d'urbanismes
	Sensibiliser/ inciter (financièrement ?) les particuliers à (re)penser la rénovation/ construction de leur logement (matériau
	biosourcé, conception bioclimatique, production d'énergie renouvelables) _ faire le lien avec le guichet unique
<u>Descriptif</u> :	
	Rédiger un cahier de préconisation environnemental
	Evaluer les choix d'aménagement sur des critères environnementaux et en faire une communication auprès des citoyens
Résultats attendus/	Exemplarité du bâti public
objectifs de réalisation :	
<u>Pilote</u>	CAGR/ Communes membres
<u>Partenaires</u>	CAUE, architecte conseil, EPTB Gardons
<u>Commentaires</u> :	

FA n°2	Montrer l'exemple dans les projets de rénovations/construction des bâtiments publics
	Monter l'exemple dans le projet du nouveau bâtiment de l'Agglomération : bâtiment à énergie passive, nouvelle
	technique de construction bioclimatique (mur en paille, pas de climatisation, utilisation des matériau biosourcés, moins de
	vitrage, récupération des eaux, toilettes sèches,
<u>Descriptif</u> :	
	Intégrer des clauses dans les marchés publics et dans la rédaction des CCTP pour favoriser les solutions plus écologiques
	Tester puis systématiser l'utilisation de toilette sèche lors de la rénovation/ construction des écoles (action écologique
	mais surtout pédagogique)
Résultats attendus/	Limiter l'usage de la climatisation
	Réduire les consommations d'énergie mais aussi l'impact environnemental (eau, biodiversité, déchets,)
<u>objectifs de réalisation</u> :	Pour une Agglomération vertueuse
<u>Pilote</u>	CAGR, Communes membres
<u>Partenaires</u>	Architecte conseil

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



Commentaires :	Moins de béton Changement de mentalité /pratiques sur l'usage d'eau potable pour les toilettes qui passe nécessairement par une acculturation des plus jeunes
<u>Commentanes</u> .	Comment les élus rendent il des comptes sur leur choix en termes d'aménagement ?

FA n°3	Massifier l'investissement dans les aménagements de mobilités douces
Descriptif :	Renforcer/ affirmer la politique du territoire pour le transport fluvial et ferroviaire de marchandises
	Réaliser des aménagements pour favoriser l'intermodalités
	Sécuriser les routes pour favoriser la pratique du vélo
Résultats attendus/	Encourager les mobilités douces
objectifs de réalisation :	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	Département / Région
	Questionnement sur les projets de contournement (Bagnols – Arlésienne) :
<u>Commentaires</u> :	- D'un côté : est-ce que la multiplication des routes ne va pas favoriser l'usage / le nombre de voiture
	- De l'autre : est-ce que ces contournements pourraient permettre de désengorger les nationales et donc de les
	rendre moins passantes et plus sûres ?

FA n°4	Améliorer le partage d'expérience autour des pratiques éco exemplaires
<u>Descriptif</u> :	Sensibiliser les élus par du retour d'expérience de ce qui se fait ailleurs
	Mener une campagne de communication grand public qui pourrait être relayer par les médias
Résultats attendus/	
objectifs de réalisation :	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	CTV CMA
<u>Commentaires</u> :	Très bon retour d'expérience des Eco Défi portés par la CMA et relayé par CTV

Reçu en préfecture le 07/11/2022



ID: 030-200034692-20221024-DEL163 2022-DE

#### 4.3 ATELIER N°3:

**BIODIVERSITE / FORET** 

Animatrice: Marie JOLY Responsable de service CAGR

#### 1. Propositions individuelles

Préserver notre forêt de Valbonne !!! sensibilisation des propriétaires

Créer une réserve biologique intégrale dans la forêt do<sup>sur</sup> artificialisation des sols

maniale de Valbonne

Je constate qu'il existe des espa pourquoi la foret domaniale de Valbonne ces qui pourrait être transfomer est classée dans la catégorie Garrique

en forêt diversifier

Laisser les forêts en libre évolution,

Eduquer les enfants à protéger I e patrimoine naturel.

Accompagner la gestion forestiè re durable en forêt privée

Charte de l'arbre urbain

Préservation les espaces forestiers et natur els du risque feu de forêt

Stockage du carbone se fait au travers de la gestion des foorêt s et l'utilisation de son bois

> Intégrer la biodiversité et la forê t dans la plannification territorial e: zones N, EBC, CBS, tramesV et B, plan biodiv, nature en ville

> > restaurer les milieux

Améliorer la connaissance locale, la sensibilisation et la par ticipation des acteurs du territoire : atlas de la biodiversité, chantiers participatifs, événements de sensibilisation

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

FA n°1	Améliorer la connaissance et la participation des acteurs locaux
Descriptif :	Plusieurs publics à toucher : scolaires/jeunes ; grand public ; propriétaires fonciers forestiers ; élus ; usagers du foret :
	randonneurs-touristes-chasseurs
	ARB : aide pour <b>réalisation d'un atlas de biodiversité</b> Outil CRPF Indice de biodiversité potentiel
	Outil CRFF maice de biodiversité potentiel
	Réseau entre acteurs (élus, asso) : partage d'expériences, bonnes pratiques
Résultats attendus/	Réflexion à avoir sur le type et le contenu de la communication en fonction des différents publics à viser
objectifs de réalisation :	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	Agglo, mairies, asso (Agissons pour le climat, Terre d'avenir), CRPF, gestionnaires forestier, ONF, les écoles, CPIE du Gard
	En novembre 2021 : manifestation autour de la biodiversité portée par l'association Agissons pour le climat (semaine de la
	biodiversité) / mairie Bagnols sur Cèze/ médiathèque. Projet d'interventions dans les écoles
	2 conférences / 3 expositions
	Projet de foret nourricière, plantation de forets Miyawaki
<u>Commentaires</u> :	CRPF : sensibilisation auprès des propriétaires mais peu de moyens humains
	Augmentation fréquentation en forêt de la Valbonne (quid plaquette de présentation et de chartre de bons
	comportements) : prévue par l'Agglo ? pilote ?
	Pas de supports d'infos
	Préserver les forets existantes

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



FA n°2	Intégrer la biodiversité et le foret dans les documents d'urbanisme, planification territoriale
Descriptif :	Renforcer trame verte et bleue du SCOT (zone N ou EBC), déclinée dans les PLU
	Trame noire : travailler sur la problématique de la pollution lumineuse (éclairage public)
	Développer le classement des espaces boisés.
	Prise en compte du risque incendie (prévention forêt, Obligations légales de débroussaillement, prévention habitation)
	Déploiement des dispositifs de replantation d'arbres sur les zones forestières incendiées (CRPF), obligation de reconstitution avec des essences résilientes/adaptées au changement climatique
Résultats attendus/	
objectifs de réalisation :	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	
<u>Commentaires</u> :	Plan nature en ville
	Charte de l'arbre en ville (préservation/plantation)
	En actions : chantiers participatifs population/experts (plantation d'arbres), diagnostic sylvo-climatiques
	Label végétal local à intégrer dans les marchés publics (pour aménagement urbain (cf. : parking)

FA n°3	Gérer durablement les forêts et la biodiversité
	Améliorer le suivi et la gestion du DOCOB de la forêt de Valbonne
	Gestion raisonnée, réflexion autour des filières biosourcées (bois-énergie)  1 filière bois existante dans le Gard
<u>Descriptif</u> :	Etude amélioration de la connaissance de la biodiversité (cf. : atlas de la biodiversité : connaissance + action)  AB Cèze sur la renaturation/ ripisylves (subventions possibles), ARB
	Travail sur l'éclairage public (trame noire)  Nouvelles techniques de fauchage préserver biodiversité

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



Résultats attendus/	
objectifs de réalisation :	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	Agglo, communes, gestionnaires, CRPF, ONF, AB Cèze
Commentaires :	Indice de biodiversité potentiel : outil CRPF. Des indications d'orientation de la gestion forestière en fonction de la
	biodiversité. Un outil libre d'accès (petite formation)

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

#### RESSOURCE EN EAU

Animateur : Caroline LARRERE Bureau d'étude AD3E Conseil

### 1. Propositions individuelles

Réutiliser les eaux usées recycler les eaux usées récupérer les eaux pluviales

Récupérer l'eau de pluie

Pouvoir utiliser l'eau de pluie pour les toilettes

Lutter contre les gaspillages, développer les économies d'eau (potable, agricole, industrielle)

Economiser l'eau

Détecter les fuites

Peut-être "obliger" les nouvelles constructions à me munir de récupérateurs d'eau de toit. désimperméabiliser les sols, retenir à la parcelle les eaux pluviales

Sensibiliser les particuliers sur la thématique de la rétention à la parcelle

Renforcer les liens entre aménagement du terrioire et ressource en eau

Communiquer sur le fait que la vidange annuelle des piscines n'est pas nécessaire

Modérer l'autorisation de faire construire des piscines.

Aménager le territoire dans la limite des ressources disponibles (définir des règles spécifiques dans SCOT, PLU)

#### Ressource en eau

Pour les jardins, favoriser des espèces locales qui ont une faible demande en eau

Privilégiers les arbustes qui demandent très peu d'eau

Inciter les agriculteurs à aller vers des cultures peu gourmandes en eau

Plantations adaptées à l'évomition du climat

adapter les modes de cultures aux changements climatiques

changement de partaiques agricoles (limittaion des produits phytosanitaire, cultures économes en eau)

réduire les pollutions (rejets domestiques, pollution agricole, pesticides)

Importance de la qualité des sols pour éviter ruissellement et favoriser la pénétration de l'eau dans le sol

préserver et restaurer les milieux aquatiques et zones humides

Créer des reserves d'eau (barrage, bassin de rétention...)

Développer l'attractivité des métiers de l'eau : le BTS eau en alternance du lycée Ste Marie manque de candidats tous les ans alors qu'il y a des entreprises qui sont en demande

différencier eaux industrielles et eau potable

Comprendre les enjeux de l'eau sur le territoire : quelles sont les ressources / qui consomme quoi / ... pour ensuite identifier les types d'action requis et pour/par qui (sensibilisation, économie, investissement, ... - particuliers, collectivités, entreprises, ...)

La prévention des risques est incontournable (inondation mais aussi feux de forêt)

Rendre intelligent les réseaux

Réduire les prélèvements en été

gérer les prélèvements individuels (forages)

Partenaire incontournable AB Cèze Renforcer la conscience du déficit quantitatif récurrent / sensibilisation

développement du tourisme vs besoin en eau

Développement Concertation locale dans le cadre de PGRE, contrat de rivière

Gérer la ressource en quantité mais aussi en qualité

Faire des interventions auprès des scolaires

préserver les zones de sauvegardes des ressources en eau, les aires d'alimentation des captages

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

## 2. <u>Travail collectif</u>

FA n°1	Elaborer un schéma directeur de la gestion en eau potable et un schéma directeur de			
TAIL	l'assainissement			
Descriptif :	La CAGR vient de lancer les consultations pour l'élaboration de ces documents cadre.			
<u>Descriptif</u> :	La 1 <sup>ere</sup> étape sera de réaliser un état des lieux indispensable pour identifier les priorités d'actions			
Résultats attendus/	Avoir une meilleure connaissance de l'usage de l'eau sur le territoire, sur les rendements de réseaux (EP et assainissement)			
objectifs de réalisation :				
<u>Pilote</u>	CAGR			
<u>Partenaires</u>	AB Cèze Agence de l'eau			
	Il existe déjà des schémas similaires sur certaines communes.			
<u>Commentaires</u> :	Quid de la connaissance du nombre de forages particulier et de leur impact sur la ressource ?			
	Aujourd'hui la connaissance de ces forages se base sur du déclaratif. Mais peu de particuliers semble faire la démarche de			
	peur de se faire taxer (ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle)			

FA n°2	Elaborer un schéma de la gestion des eaux pluviales			
	Structurer la compétence eau pluviale au sein de la CAGR			
<u>Descriptif</u> :	Communiquer sur les aménagements permettant de limiter l'impact des eaux pluviales (ruissellement, inondation)			
	Mener une réflexion avec les communes sur leur PLU			
Résultats attendus/	CAGR Communes membres			
objectifs de réalisation :				
<u>Pilote</u>	Agence de l'Eau, AB Cèze			
<u>Partenaires</u>				
	La compétence « Eau pluviale » est récente pour l'Agglo et pose encore des interrogations sur le périmètre d'intervention			
Commentaires :	et les responsabilités de chacun.			

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



L'AB Cèze dispose d'un plan de gestion de la ressource en eau mais n'intègre pas encore les aléas du changement
climatique)
Elle mène également des actions de renaturation des cours d'eau pour faciliter les écoulements et limiter l'impact des
aménagements divers (bourrelet, digues,)
Des actions sont également menées auprès des agriculteurs sur la création de haie, l'enherbement de parcelle,)
Quid de la création de retenue d'eau ?

FA n°3	Sensibiliser la population à une meilleure gestion de l'eau			
	Créer un événement autour de l'eau pour communiquer sur :			
	- Ou on en est de la ressource ? le cout de l'eau			
	- Les outils/ solutions à destination des particuliers (récupérateur d'eau, toilettes sèches mousseur sur robinet,			
Descriptif :				
	- Les précautions lors des aménagements : piscine, rétention à la parcelle			
	Sensibiliser les élus			
Résultats attendus/	Prendre tout le positif et le valoriser			
objectifs de réalisation :				
<u>Pilote</u>	CAGR			
	Lycée Ste Marie à Bagnols (BTS Eau ne particulier) AB Cèze Département			
<u>Partenaires</u>	AC2GR			
<u>Commentaires</u> :				

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



FA n°3	Travailler avec les agriculteurs pour les accompagner dans l'évolution de leur pratique			
	Déployer les solutions agronomiques dans les pratiques agricoles (enherbement ; haie, nouvelle culture)			
<u>Descriptif</u> :	Développer des cultures moins gourmandes en eau			
	Travailler avec les agriculteurs pour essaimer les bonnes pratiques			
Résultats attendus/	Lutter contre les pollutions			
objectifs de réalisation :	Innover sur des solutions d'irrigation :			
objectiis de realisation.	Transition agro écologique			
<u>Pilote</u>				
<u>Partenaires</u>	AB Cèze / Agence de l'eau			
	Nous ne devrions pas inciter au développement de l'irrigation sur on veut revenir à un nveau quantitatif de l'eau correct			
	Attention traduction politique dans les PLU et le Scot pour trouver un équilibre entre développement touristique (et les			
	besoins en eau inhérents) et développement/ maintien agricole du territoire			
<u>Commentaires</u> :	Exemple : le Grand Narbonne a mené une expérimentation pour utiliser les eaux issues de STPE pour l'irrigation de la vine			
	Pavillon bleu sur la Cèze pour développer le tourisme			
	Il existait un syndicat d'irrigation (pour les maraichers) mais cet organisme a été dissous fin des années 90			

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

### MOBILITE/TRANSPORT/DEPLACEMENTS

Groupe n°1: Animateur: Julien DUPONT collaborateur de cabinet CAGR

### 1. <u>Propositions individuelles</u>

Transports et mobilité

1. Développer les connexions entre les villages du territoire.

Actions ; mise en place d'un réseau de navettes en "pétale", jalonner les parcours pedestres entre les villages, péréniser le transport à la demande, développer le covoiturage.

Pilotes; municipalités, département

Partenaires ; CAGR, entreprises de transport, région,

Quels résultats ; Baisse de l'autosolisme, accessibilité aux administrés en situation de handicap.

2. Adapter les infrastructures à la pratique du vélo (tourisme et usager).

Actions ; Reprendre les RD (buser les fossés pour construires des voies cyclables et piétonnes), être plus exigeants sur le cahier des charges des PEM (+ avec la SNCF) quant à la place réservée au stationnement des vélos (gestion du dernier km), réouvrir des chemins abandonnées pour la pratique du vélo

Pilote; CAGR,

Partenaires; associations d'usagers (AC2GR), département,

Quels résultats ; des routes départementales adaptées au mobilités douces.

3. Verdir les flottes de véhicules, accompagner les entreprises.

Actions ; Réflexion autour de l'hydrogène, remplacer les véhicules thermiques par des véhicules électriques et développer les bornes électriques + optimiser les flottes.

Pilote ; entreprises, CAGR, municipalités

Partenaires ; Région, Etat (plan de relance), Fonds européens ?

Quels résultats ; Diminution des NOx, développer des flottes propres, dynamisme du territoire.

+ Sensibiliser les administrés au non-déplacement ou aux déplacements raisonnés (circuits courts, concentration de services autour des PEM...).

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

## 2. <u>Travail collectif</u>

FA n°1	Développer les connexions entre les villages du territoire
Descriptif :	Mise en place d'un réseau de navettes en « pétales
	Jalonner les parcours pédestres entre les villages
	Pérenniser le transport à la demande
	Développer le covoiturage
	Rouvrir les chemins abandonnés pour la pratique du vélo
Résultats attendus/	Baisse de l'autosolisme, accessibilité aux administrés en situation de handicaps
<u>Pilote</u>	Communes, Département
<u>Partenaires</u>	CAGR, entreprises de transports, Région
<u>Commentaires</u> :	

FA n°2	Adapter les infrastructures à la pratique du vélo (tourisme et usager)			
Descriptif :	Reprendre les RD (buser les fossés pour construire des voies cyclables et piétonnes			
	Être plus exigeants sur les cahiers de charges des PME (+ SDCNF) dans à la place réservée au stationnement des vélos			
	(gestion du derniers kilomètres			
	Rouvrir les chemins abandonnés pour la pratique du vélo			
Résultats attendus/	Des routes départementales adaptées à la pratique du vélo			
objectifs de réalisation :				
<u>Pilote</u>	CAGR			
<u>Partenaires</u>	Associations des usagers (AC2GR), Département			
<u>Commentaires</u> :				

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



FA n°3	Verdir les flottes de véhicules, accompagner les entreprises			
<u>Descriptif</u> :	Réflexion autour de l'hydrogène, remplacer les véhicules thermiques par des véhicules électriques et développement les			
	bornes électriques et optimiser les flottes des entreprise			
Résultats attendus/	Diminution des Nox, développer des flottes propres, dynamique du territoire			
objectifs de réalisation :				
<u>Pilote</u>	Entreprises CAGR, communes			
<u>Partenaires</u>	Région, Etat (Plan de relance)			
<u>Commentaires</u> :				

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163 2022-DE

#### Groupe n°2: Animateur: Bastien COTTEREAU bureau d'étude AD3E

### 1. Propositions individuelles

Teletravail Favoriser le développement des mobilités douces Developper le télétravail Renforcer l'intermodalité des transports afin d'éviter la dépendance à la voiture Des véhicules propres pour les parcs es collectivités faciliter la vie des habitants éloignés des grands centres Objectif SNBC 2030 : -28% GES transports Développer des navettes des vers les villages pour éviter les voitures Réduire l'empreinte carbone en limitant l'usage des voitures particulières Sensibliser à l'éco-conduite Développer sur le territoire le covoiturage Stoper les investissements lourds dans la mobilité individuelle motorisée Developper massivement les mobilité actives Créer des plate-forme numériques de covoiturage par micro-territoires (3 à 5 villages ) Développer les pistes cyclables sur le Gard Rhodanien La logistique ainsi que le transit de véhicules lourds (noeud autoroutier) est important sur le territoire or il n'existe pas de station GNV (gaz naturel vehicule) seule alternative au diesel pour les véhicules lourds Développer les équipements pour aider à l'utilisation du vélo Developper massivement l'offre de stationnement pour les cycles Mettre en place des transports en commun propre Les transports en communs sont toujours au diesel alors que la plupart des collectivités sont passées au gaz pour les bus et autocars Envisager des aides de l'agglo pour l'achat de vélos électriques Developper les livraisons dernier km à vélo Développer les accueils vélo Déployer les possibilités d'alimentation des véhicules en energie bas carbone sur le territoire pour faciliter les déplacements plus propres développer l'auto-partage favoriser des transports collectifs à bas bilan CO2 Developper le fret par le train et fluvial Développer les bornes électriques sur le territoire 32 c'est trop peu Reduire les besoins de transports (moins de consommation d'objet de faible qualité par exemple, développer les produtions locales)

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

## 2. <u>Travail collectif</u>

FA n°1	Développer les transports en communs
	- Renforcer l'intermodalité des transports
Descriptif :	- Développement des navettes vers les villages
<u>bescriptii .</u>	- Développer des plateformes numériques de covoiturage local (sur les micro-territoires).
	- Communiquer sur les zones de covoiturages.
Résultats attendus/ objectifs	Développer une alternative à la voiture
<u>de réalisation</u> :	
<u>Pilote</u>	Covoiturage → CAGR
<u>Partenaires</u>	« Rezo pouce »
<u>Commentaires</u> :	

FA n°2	Développer les mobilités douces
Descriptif:	<ul> <li>Ajouter des équipements vélo :         <ul> <li>Augmenter le nombre d'accueil vélo</li> <li>Généraliser les pistes cyclables</li> <li>Installer massivement des garages/parking vélo</li> </ul> </li> <li>Améliorer la sécurité routière en faveur des piétons/cyclistes.</li> <li>Transférer les investissements prévus pour l'infrastructure routière vers la mobilité douce.</li> <li>Dispositifs d'aide à l'achat/réparation du vélo urbains/cargo</li> </ul>
Résultats attendus/ objectifs	Développement du vélo
<u>de réalisation</u> :	
<u>Pilote</u>	
<u>Partenaires</u>	Agissons pour le climat (AC2GR)
<u>Commentaires</u> :	

Reçu en préfecture le 07/11/2022

ublié le



FA n°3	Maitriser et développer les énergies de mobilités alternatives sur le territoire.			
Descriptif :	<ul> <li>Réduire les besoins de transports (moins de consommation d'objet de faible qualité par exemple, développer les productions locales)</li> <li>Développer le Fret ferroviaire et fluviale</li> <li>Verdissement du parc de transports en communs, le parc véhicules des collectivités, installation de station gaz pour les véhicules.</li> <li>Déploiement des bornes électriques (voitures).</li> </ul>			
Résultats attendus/ objectifs				
<u>de réalisation</u> :				
<u>Pilote</u>				
<u>Partenaires</u>				
<u>Commentaires</u> :	Station de gaz en lien avec la production de bioGNV local			

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163\_2022-DE

# 5 CONTRIBUTIONS LIBRES

Voici les contributions reçues via le formulaire du site interne de l'Agglo :

Thématique	Contenu	Nom du contributeur	Partenaire	Date
Mobilité	Nous sommes plusieurs personnes et associations dans la région a souhaité voir se développer les <u>pistes cyclables</u> . Le vélo est un moyen sportif et surtout écologique de se déplacer sur le territoire pour les loisirs certes, mais aussi pour se déplacer jusqu'à son lieu de travail en toute sécurité. Actuellement, très peu de pistes cyclables sont disponibles, et la route reste très dangereuse. Je pense notamment à des voies permettant de relier Bagnols-sur-Ceze, Laudun, Saint Victor Lacosteavec Marcoule par exemple (quelques milliers de salariés) ou bien Laudun L'ardoise. Il y a bien sûr plein d'autres exemples.	Diane REBSICOUL	Particulier	29/04/2021
Modalité de concertation	Il est dommage que ces consultations se fassent durant les journées de travail.	Diane REBSICOUL	Particulier	29/04/2021
Modalité d'élaboration du PCAET	Je fais suite aux ateliers de concertation  Un point essentiel qui transparaît dans la démarche, en tout cas ce qui a été rapporté ce mercredi matin quant aux objectifs de réduction de GES: "on fixera les objectifs après le plan d'actions".  Sauf si je n'ai pas bien compris.  C'est un peu fonctionner à l'envers = les enjeux auxquels nous sommes confrontés sont des enjeux qui ont une dimension bio-géo-chimique avec lesquels on ne peut pas "négocier".  Pour participer à différents groupes de travail d'organisations (établissements d'enseignement supérieur, entreprises) qui se mettent en transition, le premier point est de comprendre le sujet, pour ensuite comprendre le niveau d'ambition à atteindre et ensuite déployer les actions requises. Evidemment, tout cela se fait en rebouclant tout au long du processus entre ce qu'on souhaite, ce qui est possible et ce qu'on réalise effectivement pour corriger au mieux et au plus vite la trajectoire.  La 1ère étape de la démarche est donc celle d'une (in)formation un peu poussée de celles et ceux qui en ont la responsabilité. Autrement formulé il est essentiel qu'un maximum d'élus soient formés sur les questions de	Jacques-Olivier Garda	Particulier	12/05/2021
	responsabilité. Autrement formulé, il est essentiel qu'un maximum d'élus soient formés sur les questions de réchauffement climatique, biodiversité, et qu'ils sachent en parler. Si non, on va aboutir à des choses certes			

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



	intéressantes mais probablement pas au niveau des enjeux qui nous engagent vis à vis de nos enfants et petits-enfants.			
	Pour intervenir également auprès d'étudiants sur les questions globales de transition, le retour d'expérience que j'ai est			
	que, quand ils ont compris et intériorisé les enjeux, ils s'y mettent naturellement.			
	A votre disposition si besoin d'éclaircir tel ou tel point			
	The state of the s			
	Merci de votre attention et de votre écoute (et encore merci pour les ateliers de concertation)			
	Les deux documents de planification du niveau bassin Rhône Méditerranée dont les préconisations en termes d'adaptation			
	au changement climatique qui peuvent nourrir le volet adaptation de vos PCAET sont :			
Adaptation au changement climatique / Ressources en eau	<ul> <li>Le Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique Rhône Méditerranée, dont les 3 axes majeurs pour se rendre moins vulnérable sont la lutte contre les gaspillages, retenir l'eau dans le sol et redonner un espace de bon fonctionnement aux milieux, tout en graduant l'effort, s'accordant sur la progressivité et la pertinence économique et l'efficience sur le long terme. Le plan de bassin d'adaptation au changement climatique propose un panel de mesures destinées à éliminer les causes sous-jacentes de la vulnérabilité et développer les capacités à faire face aux incidences du changement climatique qui ont été caractérisées. Ce plan se concentre sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques pour permettre à tous les territoires du bassin de faire face aux évolutions à venir. Vous trouverez ce document sur le site de l'agence : <a href="https://www.eaurmc.fr/jcms/dma_40408/fr/plan-de-bassin-d-adaptation-au-changement-climatique-bassin-rhone-mediterranee">https://www.eaurmc.fr/jcms/dma_40408/fr/plan-de-bassin-d-adaptation-au-changement-climatique-bassin-rhone-mediterranee</a></li> <li>Vous avez également à votre disposition un livret "Eau et changement climatique - agir pour ne pas subir" élaboré par les 6 agences de l'eau afin de permettre aux élus et décideurs économiques de s'engager sur l'adaptation dans le domaine de l'eau : <a href="https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_91619/fr/agir-pour-ne-pas-subir-face-au-changement-climatique">https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_91619/fr/agir-pour-ne-pas-subir-face-au-changement-climatique</a></li> <li>Le SDAGE Rhône Méditerranée et son orientation fondamentale 0 qui invite les territoires à s'adapter au changement climatique, la disposition 0-01, qui mobilise les acteurs pour la mise en œuvre d'actions d'adaptation au changement climatique et la disposition 0-04 qui qui demande à élaborer et mettre en œuvre ces actions de façon concertée, en respectant la solidarité territoriale entre usages au sein même des bassins versants mais également entre c</li></ul>	Anahi BARRERA	Agence de l'eau	18/05/2021

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



Gestion de la ressource en eau	<ul> <li>La promotion de la désimperméabilisation des sols sur les surfaces artificialisées, de l'aménagement urbain ou agricole conservant les services gratuitement rendus par la nature, de la rétention à la parcelle des eaux pluviales,</li> <li>De réduire les pollutions aux milieux aquatiques (adéquation des rejets avec les capacités des milieux récepteurs à recevoir les effluents traités - dimensionnement des stations d'épuration et capacité des milieux récepteurs – supprimer les rejets directs et déversement par temps sec ou temps de pluie des réseaux d'assainissement).</li> <li>La promotion de producteurs bio et la limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires qui permet de préserver les ressources en eau et les milieux. Ces pratiques sont particulièrement à encourager dans les secteurs sensibles : zones de sauvegarde des nappes délimitées ou à délimiter, aires d'alimentation des captages prioritaires,</li> </ul>	Anahi BARRERA	l'eau	22/05/2021
	<ul> <li>De lutter contre les gaspillages, de développer les économies d'eau et une gestion vertueuse de la ressource :</li> <li>Sur l'habitat, une diminution des ratios de consommation d'eau par habitant, la mise en place de systèmes hydroéconomes</li> <li>Pour les collectivités, une ambition plus forte et affichée sur les rendements des réseaux d'eau potable ; concevoir des espaces verts économes en eau, adaptés aux conditions climatiques</li> <li>Les changements de pratiques agricoles (choix des végétaux et cultures dans le cadre de la raréfaction de la ressource),</li> <li>De mettre en œuvre les actions du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) de la Cèze et des Gardons</li> </ul>		Agence de	22/05/2021
Adaptation au changement pr climatique bé to pr	e point fondamental d'adaptation au changement climatique, au sens de l'impact limitant de la disponibilité de la essource en eau et de l'enjeu de maintien de l'humidité sur le territoire, doit bien évidemment être affirmé. Il est ainsi ndispensable de prendre en compte systématiquement les risques existants ou à venir liés au changement climatique et proposer des mesures en conséquence d'adaptation et atténuation au changement climatique intégrant des analyses coût pénéfice, avec une attention particulière aux mesures de mal adaptation. Eviter toute mal-adaptation implique d'éviter toute aux enjeux de préservation et restauration des milieux aquatiques et humides et toute augmentation de pression sur les milieux sensibles.	Anahi BARRERA	Agence de l'eau	21/05/2021

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163 2022-DE

Jean Christophe Campredon, je travaille au service "eau" de l'agglo et en particulier autour des problématiques "ruissellements".

Cette question se trouve "fractionnée" autour de 3 structures locales :

- ruissellements "collinaires » sur les zones agricoles, forestières (espace de compétence communal)
- ruissellement "urbains" sur les zones U et AU (espace de compétence Agglo)
- ruissellements « globaux » qui génèrent les réactions des bassins versants des cours d'eau et leurs débordements et inondations (espace de compétence EPTB)

Au-dessus de cette répartition, les services de l'Etat vont "contrôler" les actions d'aménagement.

Mais, on peut se demander si la "gestion globale pluviale" existe :

- En milieu "rural", les associations corporatistes ou ch. agriculture ou SAFER ne sont pas des bras de levier pour une gestion des EP
- En milieu "urbain", les communes restent maîtres de leurs voiries, de leurs projets d'aménagement que les agglos peuvent "tempérer/orienter" (PLU via leur SCOT, les schémas Directeurs EP et règlements spécifiques de gestion pluviale...).
- En milieu "aquatique", l'EPTB gère "la vie de la rivière » et plus "l'aval".

#### En caricaturant on dirait:

- Les communes "produisent" des eaux de ruissellement
- Les agglos "acheminent" des eaux pluviales (via le patrimoine Eaux Pluviales Urbaines- essentiellement des tuyaux- dont elle doit prendre en charge l'entretien...)
- Les EPTB "reçoivent" les eaux pluviales

L'EPTB vit sur la fiscalité GEMAPI (gestion de l'eau des milieux aquatiques et prévention des inondations) mais son regard sur "les inondations" se concentre sur celles liées au DEBORDEMENT de Cours d'eau et pas inondations de RUISSELLEMENT.

L'Agglo vit sur les participations des communes à qui on a enlevé la compétence "gestion des ouvrages EPU" dans un paquage "eau potable/eau usées/eaux pluviales urbaines" souvent amalgamé en "eau potable/assainissement" sousentendu assainissement des eaux pluviales et usées (mais la facture d'assainissement des EU ne peut payer les dépenses fonctionnement/travaux en EPU...)

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163 2022-DE

Les communes sur leur budget général, au travers de leurs travaux de voirie, support et axes des écoulements de ruissellement des terrains privés (tout zonage confondus), des fosses, des talwegs essaie au mieux, de proche en proche tente de "gérer" selon son relief, la nature de ses sols les évènements de pluie, d'orages...

Qui harmonise entre les territoires, entre domaines naturels/agricoles/urbains, entre "administrations » ?

Qui suscite des idées innovantes de gestion des eaux pluviales (passer du "tout tuyau" vers des techniques dites « alternatives" comme les bassins de retentions, noues, tranchées filtrantes, toutes les dynamiques de "ralentissement/infiltration comme la sagesse paysanne le faisait avec les "faïsses"...)

Qui croise "espaces dédiés aux gestions des eaux pluviales » avec agriculture urbaine, biodiversité, zones humides, lessivages des sols, pollutions/dépollution...

Qui porte le lien Eaux pluviales/Climat (les trop inondations érosions et les trop peu non réapprovisionnement des nappes)

L'Etat et la loi Notre ne le demande pas.

La Région et les Agence de l'eau sont "moteurs" dans la mesure de leurs possibilités pour subventionner Le département du Gard est dans une dynamique "eau et climat" mais de quel argent dispose-t-il ? L'EPTB par sa" GEMAPI à minima" ne "peut" pas le faire

Donc... la dynamique globale pluviale sur le territoire a lieu d'être portée par l'Agglo, rotule entre les communes et les autres territorialités ou structures (ex parc naturel des garrigues...)

Les changements climatiques nous rappellent que pour sa ressource en eau, l'homme malgré ses moyens technologiques ne pourra pas compter sur les ressources de nappes ou les eaux de surface.

D'autres idées sur le dessalement se heurtent à son cout/impact énergétique et les "devenir" des eaux de saumures.

-3% des eaux sur la planète sont "douces" et seulement 1.5% sont 'libres" les autres en théorie conservées au "congélateur"... or les congélateurs montagnes s'échauffent et les glaciers et la neige disparaissent et avec eux les "débits d'étiage" des systèmes hydrographiques associés, et les glaces des pôles fondent et avec eux le rôle d'amortisseur « thermique ».

Notre territoire du Gard Rhodanien et ses eaux de pluies c'est la base (le SOCLE ...Schéma d'organisation et de cohérence local de l'eau).

En commençant par-là, on envisage les ruissellements et leur gestion :

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID: 030-200034692-20221024-DEL163 2022-DE

- Ralentissement/réinfiltration (gérer l'eau au plus près, limiter l'érosion, favoriser infiltration)
- La "désimperméabilisation" des sols car béton / bitume créent des masses de chaleur en zones urbaines denses qui diffusent leur chaleur accumulée la journée pendant la nuit + limitent infiltration + augmentent ruissellements et inondations+ augmentent potentiels biodiversité et échanges + dépollution + minimisation "cout énergétique" des matériaux et travaux....
- Travailler avec le monde agricole et rendre au sol "son sol" partie humique, véritable épiderme éponge qui retient l'eau et est siège de "la vie faune / flore" + adaptation de cultures + adaptation aux techniques culturales (agroforesterie/couvert végétal,)
- Coupler ouvrages pluviaux et agriculture + coupler ouvrages pluviaux et végétalisation ville...
- Dynamiser le secteur économique des fournisseurs, constructeurs, paysagistes, travaux publics, archis BE et concepteurs autour de la gestion pluviale globale.

La gestion des ruissellements, la gestion globale pluviale, c'est pour moi LE regard à adopter pour :

- Changer en profondeur notre rapport à nos modes de vies (habitats, vivre ensemble, circulation, nourriture, production, économie, symbiose humain/planète...)
- Trouver notre stratégie de territoire adaptée au changement climatique.

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le